Feuille 1 N de la grue _____ N de série _____ Marque et modèle _____

VÉRIFICATION JOURNALIÈRE POUR LE MOIS DE _____ 20 _____

Malgré les vérifications recommandées ci-dessous, certaines d'entre elles peuvent ne pas être applicables selon le type de grues ou en fonction du genre de travail à effectuer.

Indiquez le résultat de chaque inspection en cochant (✓) si le point vérifié est en bon état.

Noircir la case (■) en cas de défectuosités et précisez ces défectuosités sur la feuille 2.

Ce carnet doit être rempli durant les heures normales de travail par le travailleur qui a fait la vérification, l'essai, l'inspection ou la réparation.

NOM DE L'OPERATEUR (ÉCRIRE LISIBLEMENT)																														
NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL (CUMULATIF)																														
NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL (GRUE)																														
JOUR:	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
GÉNÉRALITÉS																															
1. Manuel du manufacturier																															
2. Fenêtres, essuie-glace et dégivreur																															
3. Klaxon, miroirs et avertisseur de recul																															
4. Indicateur d'angle																															
5. Avertisseur de palan fermé																															
6. Indicateur de longueur de flèche																															
7. Indicateur de rotation du tambour																															
8. Cadrans, jauges																															
9. Moteur de la grue, huile, eau et courroies																															
10. Gardes protecteurs																															
11. Limiteur haute de flèche																															
12. Extincteurs																															
13. Contrôle d'approche pour ligne électrique																															
14. Graissage et lubrification																															
15. Verrouillage des cabines																															
ROTATION ET TREUILS																															
16. Freins, embrayages et commandes																															
17. Cliquets d'arrêt, rochets et verrous																															
FLÈCHE ET FLÉCHETTE (Inspection visuelle sommaire)																															
18. Goupilles, clavettes et axes d'articulation																															
19. Butoir de limite de course (flèche)																															
20. Huile et boyaux (flèche hydraulique)																															
CÂBLES ET ACCESSOIRES (Inspection visuelle sommaire)																															
21. Câble de levage et auxiliaire																															
22. Câble de relevage de flèche																															
23. Enroulement sur les tambours																															

24.	Tirants de flèche et fléchette																														
25.	Attaches																														
26.	Moufles, crochets et crans de sûreté																														
27.	Poulies, rouleaux et harnais																														

TRANSPORTEUR

28.	Freins																														
29.	Pneus et taquets de roues																														
30.	Huile et eau (moteur)																														
31.	Lumières et clignotants																														
32.	Chaufferette et dégivreur																														
33.	Stabilisateurs																														

Feuille 1 N° de la grue N° de série Marque et modèle

VÉRIFICATION MENSUELLE POUR LE MOIS DE _____20 _____

	POINTS
34.	Mains courantes, passerelles, planchers antidérapants
35.	Tuyau d'échappement
36.	Système électrique et batteries
37.	Tambours des treuils
38.	Système hydraulique et cylindres
39.	Table de rotation
40.	Fixation des contrepoids
41.	Portique et mât de charge

	POINTS
42.	Tableau des charges
43.	Insp. détaillée de la structure de flèche et fléchette
44.	Indicateur de charge
45.	Gardes protecteurs
46.	Garde-câbles sur les poulies
47.	Équipement pour l'air comprimé
48.	Translation (chenilles, roulements, pignons, etc.)

VÉRIFIÉE PAR: _____ FONCTION: _____ DATE: _____

NOTE: Toutes les vérifications mensuelles prescrites par le manuel du manufacturier doivent être effectuées.

Inscrivez ci-dessous les détails complets de tout entretien, inspection, vérification et les révisions et modifications qui ont été apportées. Tout incident, mésaventure, dommage ou réparation doit être indiqué en détail (réf. ACNOR Z-150).

DATE	INITIALES	COMMENTAIRES